

## Le vieux Gargas, description et décadence

---

La commune de Gargas, située au nord-ouest de la ville d'Apt, ne possède plus d'agglomération principale ; c'est l'exemple local le plus caractéristique d'une unité administrative composée uniquement de hameaux plus ou moins importants et, en général, éloignés de l'église paroissiale et du château.

Le Vieux-Gargas, qui paraît pour la première fois en 992<sup>1</sup>, était situé sur un monticule, ainsi qu'en témoigne une délibération du conseil datée de 1745, concluant à la vente du terrain « où était anciennement le village au lieu appelé le Fort<sup>2</sup> ». L'aménagement du rocher, les menus fragments de poterie noire se rapportant peut-être à des pégaus et surtout les vestiges de constructions voûtées viendraient, si besoin était, étayer le document cité.

Le petit plateau terminal, d'une superficie voisine de 30 ares, allongé de l'est à l'ouest, avec ses abrupts au nord et à l'est, servait d'assiette aux ouvrages de défense du fort, tandis que l'église et les maisons entourées de remparts s'étagaient en terrasses au midi et formaient le village proprement dit.

Le rôle du fort, positif dans la protection de la population lors du passage des routiers au XIV<sup>e</sup> siècle, fut pour le moins discutable pendant les guerres de religion ; il est encore mentionné en 1626<sup>3</sup>.

Le cadastre de 1810 indique encore deux bâtiments, les derniers ; il comporte, en outre, une vingtaine de petites parcelles dont chacune correspond à une construction et à l'espace libre l'accom-

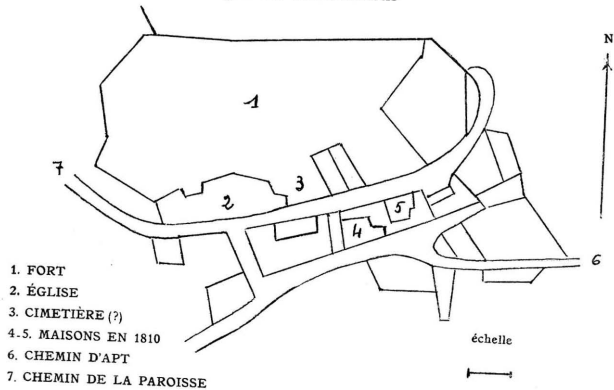
---

1. N. DIDIER, H. DUBLED et J. BARRUOL, *Cartulaire de l'Eglise d'Apt*, charte n° 43.

2. F. SAUVE, « Gargas », *Mém. Acad. Vaucluse*, 1905, p. 79 du tir. à part.

3. Arch. dép. B.-du-Rh., dépôt d'Aix, Fonds Parlement Provence, Registre B. 3.663, 5 septembre 1626.

Fig. 1 - LE VIEUX GARGAS



pagnant appelé « relarguïé » ; ces parcelles groupées autour des chemins rappellent les rues d'autrefois. On a ainsi une image approchant de la topographie du Vieux-Gargas (fig. 1). La communauté y avait un four à cuire le pain au-dessus duquel se trouvaient deux chambres faisant fonction de maison commune ; elle possédait encore un moulin à huile. Ces deux établissements, très modestes, n'occupaient en tout que 125 mètres carrés <sup>4</sup>.

Selon un document de 1542, analysé par F. Sauve <sup>5</sup>, l'église était juxtaposée aux remparts et contiguë au cimetière ; son emplacement a pu être précisé grâce à l'examen comparatif des cadastres de 1776 <sup>6</sup> et de 1810 <sup>7</sup> ; l'un et l'autre mentionnent, au nom de Jacques Ripert, deux parcelles la confrontant ; l'une au levant, l'autre au couchant. Cet édifice était en ruine au xvi<sup>e</sup> siècle ; des réparations, effectuées postérieurement à 1541, lui accordèrent un sursis, mais il s'écroula définitivement avant 1724 <sup>8</sup>, date à laquelle le conseil fit démolir ce qui en restait. Ces diverses indications prouvent que cette église était fort ancienne.

A partir du milieu du xvi<sup>e</sup> siècle on peut, avec une précision variable, suivre l'évolution du Vieux-Gargas en utilisant d'abord des documents généraux, puis les anciens cadastres.

D'après les premiers, le nombre de maisons habitées passe de 21 en 1540 <sup>9</sup>, à 13 en 1698 <sup>10</sup>. L'écart, soit huit unités, traduit un mouvement de désertion, mais rien ne prouve que 1540 marque le début de celui-ci.

Les cadastres de 1642, 1682, 1776 et 1810 accusent respectivement 33, 28, 4 et 2 maisons ; ces données d'une fiabilité parfaite font ressortir une période de décadence particulièrement aiguë entre 1682 et 1776 annonçant la disparition du nid d'aigle ; on peut pratiquement situer celle-ci au début du xix<sup>e</sup> siècle (fig. 2).

4. Arch. commune de Gargas, Cadastre de 1642, f<sup>o</sup> 59.

5. F. SAUVE, *op. cit.*, p. 80.

6. Arch. comm. de Gargas, CC 6, Cadastre de 1776, f<sup>o</sup> 661-664.

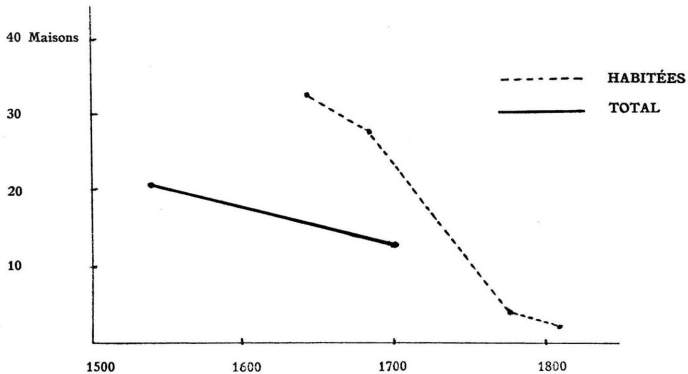
7. Arch. comm. Gargas, Cadastre de 1810, section B, 2<sup>e</sup> feuille.

8. F. SAUVE, *op. cit.*, p. 80.

9. Arch. dép. B.-du-Rh., Fonds Cour des Comptes de Provence, Registre B. 201, f<sup>o</sup> 11 du Cahier et 43 du Reg. Année 1540.

10. Arch. dép. B.-du-Rh., Fonds des États de Provence, Reg. C. 127, f<sup>o</sup> 151, 29 juillet 1698.

Fig. 2 - ÉVOLUTION DU VIEUX GARGAS



Tandis que le Vieux-Gargas s'acheminait inexorablement vers la fin, le nombre de bastides disséminées sur toute l'étendue du terroir s'accroissait, passant, d'après les enquêtes citées, de 35 en 1540, à 95 en 1698. Enfin, le cadastre de 1776, en mentionnant 194 maisons ou bâtiments, confirme le caractère positif de l'évolution.

Comment expliquer le développement des bastides et l'abandon de l'ancien village qui sont — dans une certaine mesure — complémentaires ?

Les vassaux du seigneur de Gargas bénéficièrent de bonne heure, et selon F. Sauve avant la fin du xiv<sup>e</sup> siècle, d'importantes concessions emphytéotiques<sup>11</sup>. Cette mesure était très favorable à la dispersion de l'habitat et elle explique, en partie tout au moins, l'existence de 35 bastides dès 1540. Les guerres de religion donnèrent probablement une impulsion nouvelle à ce mouvement. Désormais la longue agonie du Vieux-Gargas va commencer.

Alexis TAMISIER.

---

11. F. SAUVE, *op. cit.*, p. 85.